

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne RÉCLAMES: 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez M. Reboux, au bureau du journal, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; à Paris, chez M. Havaas, Lafitte-Bullier, à la place de la Bourse, 8; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 45, 7 02, 8 47, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 22, 9 23, 11 41, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 49, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 25, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 45, 8 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 9 05, 11 15, Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 45, 1 47, 3 37, 5 02, 6 03, 7 21, 8 23, 9 41, 11 02, Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 4 13, 4 42, 5 49, 7 02, s.

BOURSE DE PARIS	
DU 6 FÉVRIER	
3 0/0	58 50
4 1/2	84 50
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 60
Emprunt 1871	92 30
DU 7 FÉVRIER	
3 0/0	58 47 1/2
4 1/2	84 50
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 05
Emprunt 1871	92 40

ROUBAIX 7 FÉVRIER 1874

BULLETIN DU JOUR

M. Buffet a été réélu hier président de l'Assemblée, malgré les efforts de la gauche. Il a obtenu 348 voix contre 246 données à M. Léon Say.

Les vice-présidents nommés sont : MM. Martel, 427 voix; Benoist-d'Azy, 362; de Goulard, 320, et de Chabaud-Latour, 317. Ont obtenu ensuite : MM. Rimpon, 225 voix; M. Fourcaud, 128; M. Rameau, 126, et M. de la Rochette, 70. Les secrétaires élus sont : M. Voisin, par 404 voix; M. Rives, par 386; M. de Ségur, par 316; M. Bin-Bourdon, par 308; M. Cazenove de Pradines, par 307, et M. Grivart, par 295.

La question de priorité du projet de M. Léon Say a été de nouveau posée hier à l'Assemblée. M. Magne a insisté pour qu'on discutât tout d'abord ce projet. L'Assemblée a décidé que ce projet viendrait en discussion aujourd'hui.

Le total des élections connues à Londres est de 420, dont 227 appartiennent aux conservateurs et 193 aux libéraux. Les conservateurs ont gagné 61 sièges et les libéraux 24; différence en faveur des conservateurs, 37.

Nous devons faire remarquer à notre tour que le discours lu par M. de Bismark à l'ouverture du Parlement allemand contient deux passages qui sont très-remarquables. D'une part, il affirme les vues les plus pacifiques, et rien ne saurait venir mieux à propos. D'un autre côté, parlant de la nouvelle loi militaire en Allemagne, il proclame que « le devoir de tout Etat est de protéger par ses moyens défensifs, l'indépendance du terrain » et le développement pacifique de ses forces intellectuelles et économiques. « On ne saurait dire mieux; le prince chancelier a infligé, dit la Patrie, une leçon aux journaux allemands qui déclarent leur pays menacé ou offensé, parce que la France procède à une modestie et lente réparation de ses moyens défensifs.

La Germania, de Munich, a publié un article énergique sur les intentions guerrières prêtées à M. de Bismark contre la France, les déclarant anti-chrétiennes. La feuille catholique bavaroise réclame, dans cette éventualité de lutte, la liberté de la neutralité pour les catholiques allemands; elle veut, dit-elle, élever au moins sa voix une dernière fois, et en prévision de sa suppression. Elle engage l'Allemagne catholique à protester d'avance contre une

guerre avec la France, qui aurait pour but, en écrasant la fille aînée de l'Eglise, d'écraser l'Eglise elle-même.

Cet article de la Germania est cité par le Times comme un symptôme accentué du revirement des esprits chez les catholiques d'Allemagne.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 6 février 1874.

Ce matin, le Journal officiel a rétabli les passages qui avaient été supprimés dans la publication du discours adressé au maréchal de Mac-Mahon par le président du tribunal de commerce de la Seine, suppression que je vous ai signalée hier. C'est, dit-on, sur la demande du président du tribunal que cette rectification a été faite.

Il n'a jamais été question, à Versailles, d'interpeller le gouvernement au sujet du discours du maréchal de Mac-Mahon.

Nous entrons dans une période de calme politique qui sera plus ou moins long. Les études constitutionnelles et financières absorbent les membres de l'Assemblée.

M. Magne est décidé à continuer énergiquement la lutte pour le vote de son système des nouveaux impôts; s'il venait à éprouver un échec, il n'est pas douteux qu'il donnerait sa démission, car il ne paraît pas tenir beaucoup à conserver son portefeuille.

Paris, 6 février 1874.

Paris, 6 février 1874.

Versailles a eu le triste privilège de renfermer pendant près de six mois les chefs mêmes de l'invasion allemande, dont le séjour dans cette ville a fourni l'occasion de nombreux et pénibles incidents. Prévoyant combien les documents relatifs à ces faits pourraient offrir d'intérêt non-seulement aux Versaillais, mais encore et surtout aux historiens futurs de l'invasion, l'administration municipale avait conservé, avec l'intention de les publier plus tard, les pièces et documents recueillis par elle sur cette douloureuse occupation. Ces pièces, d'une authenticité incontestable (ce sont la plupart des originaux signés), viennent d'être réunies par M. Delerot, bibliothécaire de la ville de Versailles, chargé de ce soin par l'administration de la ville, et elles paraissent aujourd'hui chez l'éditeur Plon, en un volume, portant pour titre: Versailles pendant l'occupation.

P.S. — La commission constitutionnelle a continué aujourd'hui l'examen du système électoral pour la représentation des intérêts. Aucune résolution n'a encore été prise.

La commission de décentralisation a adopté la proposition de M. Raudot, tendant à déclarer que les cabarets et les patrons d'établissements publics ne pourraient être investis des fonctions de Maire.

La loi municipale sera probablement terminée demain, et M. de Chabrol terminera la lecture de son rapport.

On disait aujourd'hui à Versailles, que M. le duc de Broglie, dans sa réponse à l'interpellation de l'extrême gauche, ne ferait que répéter purement et simplement les déclarations du maréchal de Mac-Mahon dans sa réponse au président du tribunal de commerce.

Rien n'est encore décidé au sujet de la dissolution du conseil municipal de Versailles.

Si M. Princeteau venait à se démettre de ses fonctions de questeur, la droite aurait l'intention de le remplacer par M. Combar.

Dans les conversations des députés, on raconte que M. le duc d'Aumale aura adressé une réclamation à la grande Chan-

cellerie de la Légion-d'Honneur, à propos d'un legs fait par le prince de Condé. Il s'agit d'une somme de 2 millions. On pense qu'une transaction interviendra.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 6 janvier.

La séance est ouverte à 2 h. 30, sous la présidence de M. de Goulard, vice-président.

Le procès-verbal est adopté après une rectification de M. Fouquet.

L'Assemblée procède au scrutin pour l'élection de son président.

A trois heures 30, un nouveau scrutin s'ouvre pour l'élection des quatre vice-présidents.

M. DE LA ROCHEFFE déclare qu'il décline la candidature à la vice-présidence qui lui a été offerte par plusieurs collègues.

Un troisième scrutin s'ouvre à 4 h. 20, pour l'élection des six secrétaires.

Le président donne lecture du résultat du premier scrutin.

M. Buffet est élu président de l'Assemblée par 348 voix contre 246 voix données à M. Léon Say.

Le 3^e scrutin est fermé à 5 h.

Un débat s'engage sur une question de priorité entre le contre-projet Léon Say et l'article du projet du gouvernement relatif à l'impôt sur la petite vitesse.

La séance continue.

ÉTRANGER

BELGIQUE.

Un incendie épouvantable a éclaté hier matin dans la gare des marchandises, à Gand. On ne sait pas encore comment le feu a pris; il a couvé pendant quelque temps, puis il a éclaté avec une violence irrésistible. Alors s'est produite une scène effrayante. Aussitôt qu'on s'en est aperçu l'alarme a été donnée et toute la ville s'est dirigée vers le lieu du sinistre. Les secours sont bientôt arrivés de tous côtés et on a cherché à organiser le sauvetage des marchandises.

Mais pendant ce temps le feu avait pris des proportions effrayantes. Des quantités immenses de marchandises étaient atteintes; les flammes embrasaient la toiture et les murs de la gare qui, vers une heure, se présentaient plus qu'un foyer incandescent.

Une foule de travailleurs du chemin de fer, les pompiers, les autorités, les troupes, se rendaient au foyer de l'incendie et la foule y était extraordinaire.

Au moment où la personne qui nous apporte ces détails a quitté Gand (une heure après-midi), le feu était dans toute sa force. Cependant on espérait en être bientôt maître. Le service du chemin de fer n'a subi aucune interruption. On n'a pas entendu dire qu'il y ait eu aucun accident à déplorer.

BRÉSIL. — Le paquebot Ebro, arrivé à Southampton, nous apporte des détails sur l'arrestation de l'évêque d'Ollinda.

Le crime du prélat est d'avoir prononcé une excommunication contre plusieurs membres de confréries religieuses affiliés à la franc-maçonnerie.

L'évêque a été arrêté à Pernambuco, le 3 de ce mois, par les officiers du tribunal suprême de justice.

L'Unita catolica a reçu à ce sujet une lettre de l'un des compagnons de captivité

de l'évêque de Pernambuco. Voici cette lettre:

Prison de l'arsenal de la marine, 3 janvier.

L'évêque a été arrêté dans son palais de Soledad, et comme Notre-Seigneur au jardin des Oliviers quand on est venu l'arrêter, il a été au-devant des agents du gouvernement et il s'est écrié: « Qui cherchez-vous? »

Après avoir donné lecture de sa protestation, il s'est borné à dire: « Allons! » puis il est entré dans sa chapelle pour y faire une prière et il a descendu les marches de l'escalier du palais. Il voulait se rendre à pied à la prison, l'autorité n'a pas voulu, et finalement il a pris place dans le carrosse.

Tous les prêtres présents se sont simultanément écriés:

« Nous protestons tous! »

La population est demeurée tranquille, et nul ne savait ce qui se passait.

Cette nuit, Mgr s'embarquera sur la corvette Bon-facio; moi, qui a été choisi pour l'accompagner, je serai heureux de partager toutes ses épreuves. A Rio-de-Janeiro, nous serons probablement conduits à la forteresse de Santa-Cruz.

Après avoir appris l'arrestation de monseigneur, le peuple a donné les preuves les plus vives de son attachement.

— Nous voulons notre évêque! Pourquoi et de quel droit l'a-t-on enlevé?

Lorsque monseigneur paraît à une fenêtre de sa prison, on agit chapeaux et mouchoirs. Beaucoup de familles et de personnes de distinction de la ville viennent le voir.

Le diocèse de Pernambuco est provisoirement administré par M. le chanoine Giuseppe Giacchino Capello de Andrade, avec deux coadjuteurs.

Adieu, mes amis; joignez-vous à moi pour remercier Dieu de m'avoir rendu compagnon des souffrances de mon vénérable évêque.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Rapport de la Commission d'enquête sur la question houillère.

Nous avons reçu cette semaine le rapport fait par M. Ducarre au nom de la commission chargée de procéder à une enquête parlementaire sur l'état de l'industrie houillère en France.

Ce rapport se compose, pour la première partie, d'une multitude de tableaux que le format d'un journal ne permet pas de reproduire, mais dont nous allons signaler les résultats:

Il a été envoyé cinq cent quarante-huit réponses au questionnaire formulé par la commission; les plus importantes ont été les dépositions des chambres de commerce de Lille, Arras, Boulogne, Saint-Omer, du comité houiller de Lille, du comité des houillères de la Loire, du comité des houillères de France, des ingénieurs des mines de Valenciennes et de Hodez, de la Société pour le développement du commerce de Marseille, etc.

La première question intéressante pour le public, traitée dans le rapport, est celle du prix moyen des houilles de 1869 à 1873.

Des réponses reçues par la commission, il ressort ce fait que la crise de la hausse du charbon a commencé en Angleterre dès l'année 1871, tandis qu'elle n'a sévi sérieusement sur la Belgique et le Nord de la France, qu'en 1872, pour atteindre partout son apogée en 1873. L'Angleterre est le seul pays producteur pour lequel les dépositions

indiquent parfois, en 1873, des chiffres supérieurs à ceux de 1872. De plus l'augmentation du prix des charbons, sur le carreau de la mine, a été d'autant moins considérable que les centres de production étaient plus éloignés de l'Angleterre et de la Belgique. C'est ainsi que l'augmentation proportionnelle dépasse 100 0/0 dans la Loire et les bassins du centre, tandis que dans le Midi elle ne dépasse pas 40 0/0.

Cette augmentation est même encore plus faible pour les houilles de quelques petits bassins dont le rayon de consommation est très restreint.

Du reste, en somme, le prix des charbons a peu influé sur la marche générale de l'industrie, et les chômages d'usines ont été très-peu nombreux. Il y a même eu quelques contrées où le travail, loin de diminuer, a plutôt augmenté. Mais partout on a dû se résigner à payer le charbon très-cher, et nombre d'usines n'ont réussi à éviter les chômages qu'en faisant pour leur approvisionnement en combustible de très-sérieux sacrifices.

Les industries qui paraissent avoir plus particulièrement souffert, sont la fabrication de sucre et celle du verre dans le Nord de la France.

La houille n'ayant presque jamais fait défaut et sa rareté de s'étant fait sentir que là où les moyens de transport étaient insuffisants, les déposants ne se sont généralement attachés qu'à indiquer les causes qu'ils attribuaient à la hausse du charbon. Ces causes peuvent être divisées en causes générales et en causes locales.

Voici l'énumération des premières:

1. Influence de la hausse sur les marchés étrangers ou voisins;
 2. Diminution des importations étrangères;
 3. Coalition, mauvaise volonté, spéculation des extracteurs et des marchands;
 4. Augmentation de la consommation de plus en plus rapide;
 5. Reprise des affaires après épuisement du stock à la suite de la guerre;
 6. Développement exceptionnel de la métallurgie;
 7. Grèves d'Angleterre et de Belgique;
 8. Manque d'ouvriers mineurs;
 9. Augmentation de la main-d'œuvre et des frais d'exploitation;
 10. Diminution des heures de travail;
 11. Insuffisance du matériel des chemins de fer;
 12. Panique des consommateurs.
- Le rapport résume longuement les diverses réponses faites au questionnaire. Nous nous bornerons à publier les mesures indiquées comme devant remédier efficacement à la crise.

QUESTION N° 11.

Quelles seraient les mesures à prendre pour développer l'extraction?

Parmi les mesures indiquées comme propres à développer l'extraction, les unes ont un caractère général. En voici l'énumération:

1. Exiger une extraction proportionnelle à l'étendue de la concession (Dix-huit consommateurs).
2. Prononcer la déchéance des concessions inexploitées (Cinq consommateurs).
3. Empêcher les fusions et les réunions de concessions (Dix consommateurs).
4. Favoriser les associations de capitaux et la formation des sociétés commerciales (Quatre producteurs, dix consommateurs).
5. Favoriser ou faire exécuter par l'Etat les travaux de recherches et les sondages (Trois producteurs, vingt consommateurs).
6. Développer les moyens mécaniques de

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 8 FÉVRIER 1874.

— 14 —

MARI DE LAURENCE

Par M^{lle} Claire de CHANDENEUX

DEUXIÈME PARTIE. — Drame.

Mme de Stoneim, indolente et triste, ne connut même pas cette transaction de famille dont les actes officiels n'avaient, au reste, en rien besoin de son acquiescement.

Elle continua son existence végétative avec l'impassibilité découragée qu'elle apportait à toutes choses depuis la mort de son fils.

M. Liemann avait, de son côté, fait d'importants sacrifices pour soutenir le crédit défaillant de la maison. Il n'en semblait pas plus ému, mais il disait remplir ses devoirs envers son associé en le soutenant jusqu'au bout.

Ce fut dans ces circonstances qu'une dépêche de Charles de Létory apporta le coup de grâce dans la triste famille.

Le jeune homme écrivait en style télégraphique que le correspondant de Moscou, après avoir réuni les épaves d'une caisse épuisée et les avoir fait transporter par sa femme en Angleterre, était brisé la cervelle dans les bureaux

mêmes.

La faillite de la maison de Moscou entraîna d'une façon inévitable la perte de celle de Vienne.

Le baron avait trop souvent envisagé avec épouvante cette possibilité pour ne pas s'être préparé à en recevoir le coup. Cet homme durement trempé chancela cependant sous le choc, et l'on vit pendant quelques heures les lucres sinistres de la folie passer dans ses yeux hagards.

M. Liemann accepta avec une philosophie qui dépassait toutes les prévisions la foudroyante nouvelle. Un malheur, plus immense que toutes les pertes humaines, semblait peser sur ses facultés et les engourdir dans une indifférence infinie.

Les deux associés, après avoir brièvement agité la question des premières mesures à prendre en face d'un désastre absolu, se séparèrent sans avoir pris aucune résolution définitive.

C'était au lendemain de cette conversation bizarre dans laquelle le comte Kottgerber avait manifesté de si inquiétantes prétentions pour le repos de son hôte.

Il fallait qu'il y eût dans la double proposition de mariage, faite par son nouvel ami, quelque chose de bien insolite, pour que M. Liemann en eût été plus troublé mille fois que de l'annonce d'une faillite imminente.

Quo M. Kottgerber voulait se marier, c'était une énormité dont le pensée l'éba-

hissait, mais qu'il osât parler de la marier, lui, c'était quelque chose de monstrueux, car il ne s'y était point à aucun prix.

Le nouveau du suicide du correspondant de Moscou le trouva dans cette disposition et lui parut un obstacle suffisant à opposer à la fantaisie dangereuse de son commença.

— Otto, dit-il en entrant chez lui, la maison Stoneim et Liemann suspendra demain ses paiements.

Le Prussien lisait paisiblement devant le feu superbe que ne s'était point éteint depuis la veille. Il fit un haut-le-corps et pâlit.

La pâleur allait étrangement aux lignes tourmentées de ce visage à la fois sinistre et gouailleur, quoique beau.

A cette minute de surprise désagréable, l'expression rapide de sa physionomie eût effrayé tout autre que le banquier.

— Vous ne plaisantez pas, j'espère? demanda-t-il durement.

— Je ne plaisante pas avec un million disparu.

— Un million!... Combien vous en reste-t-il?

Malgré la crudité de l'interrogation, M. Liemann ne parut pas s'en émouvoir.

— Il m'en reste suffisamment pour vivre, répondit-il.

— Suffisamment aussi, j'espère, pour tirer d'embaras votre associé?

— Ceci est une question tout à fait particulière.

— Que vous allez m'expliquer, n'est-ce pas?

— Quel intérêt y pouvez-vous prendre?

— Vous ne le devinez pas?

— Pas le moins du monde.

— Mon cher banquier, vous avez la mémoire courte.

— Vous trouvez?

— Puis-je vous oublier déjà que je considère M. le baron de Stoneim comme mon futur beau-père.

M. Liemann hussa les épaules très-franchement:

— Un homme ruiné! fit-il avec commisération.

— Non pas. Un homme que vous allez tirer de peine.

— Permettez, Otto. M. de Stoneim et moi paierons toutes nos dettes. Personne ne perdra un centime avec la maison, grâce à moi, qui tiens à mon nom; mais enfin les dettes payées, l'honneur sauf, il ne restera rien à Stoneim. A cela, je ne puis rien faire. Ce qui me restera à moi, j'ai bien le droit, ce me semble, de l'employer suivant mes projets personnels.

— Ça dépend. Il faudrait approfondir les projets. Puis-je en connaître la nature?

— Oui. Cette dissolution de notre maison de banque sert mon désir de quitter à jamais ce pays, qui m'est devenu odieux. Je n'avais pas de pré-

texte pour m'éloigner. En voilà un, certes, dont la légitimité ne sera pas contestée.

— Admirablement raisonné.

— Donc, je ferai un dernier sacrifice; notre bilan établi, je fournirai les fonds nécessaires à combler le déficit, je romprai une association qui nous aura menés, l'un à la ruine complète, l'autre à une grande diminution de fortune, et je disparaîtrai.

Le comte Otto fit un mouvement.

— Oh!... rassurez-vous, ajouta le banquier, vous serez libre de me suivre.

— Je n'ai aucune inquiétude à cet égard, répondit tranquillement le comte, vous savez bien, cher, que fussiez-vous au bout du monde, je saurais vous retrouver. Nous sommes inséparables, voyez-vous.

M. Liemann fronça le sourcil, comme s'il s'impatientait d'entendre affirmer une vérité qu'il savait par cœur.

— Nous sommes même si inséparables, mon bon Liemann, que de simples amis que nous sommes, nous allons devenir frères.

— Encore!

— De plus en plus.

— Comment! la ruine absolue, positive, sans remède de M. de Stoneim et de ses filles ne vous arrête pas?

— Elles n'ont plus de dot?

— Plus du tout. Leur père a accepté le don qu'elles lui en ont fait.

— Hum!... C'est assez léger pour un pépé de famille.